Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 120 (1994)

Heft: 6

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Schweizerischer Ingenieur- und Architekten-Verein Société suisse des ingénieurs et des architectes Società svizzera degli ingegneri e degli architetti

Le rôle des ingénieurs suisses dans la normalisation européenne

Les premières normes européennes ont commencé à faire leur apparition chez nous. Or de nombreux représentants de nos professions se demandent probablement d'où elles viennent, comment elles ont vu le jour et qui les a rédigées. En fait, à l'origine de chacun de ces textes, il y a d'abord une initiative individuelle en faveur de la normalisation européenne d'un produit donné, d'une méthode d'essais ou d'un procédé de mesure.

De l'idée à la norme

Par le biais de son organisation de normalisation nationale, chaque membre de la Commission européenne de normalisation (CEN) est habilité à y proposer de nouveaux projets de normes. Le bureau technique (BT) de la CEN mène alors une consultation, pour savoir s'il faut donner suite au projet et, le cas échéant, s'il y a lieu de créer un nouveau comité technique (TC, soit technical committee) à cet effet, ou si le sujet proposé peut être traité par l'un des TC existants.

L'étape suivante consiste en la réunion d'une assemblée constitutive: on y élit, pour un mandat limité à six ans, le président du nouveau comité technique ou du nouveau groupe de travail (WG). La deuxième figure clé d'un TC ou d'un WG est son secrétaire, qui assume les tâches de coordination. A eux deux, le président et le secrétaire déterminent largement la direction et l'avancement des travaux de la commission: outre des talents d'organisateurs de première force, ils doivent donc également posséder une bonne connaissance du domaine technique traité. Par ailleurs, vu la forte diversité qui caractérise un groupe de délégués représentant tous les pays, il faut à la fois faire

preuve de beaucoup d'habileté diplomatique, pour créer un esprit de consensus parmi les participants, tout en sachant imposer certaines vues, afin d'ouvrir la voie à l'élaboration d'une norme valable.

Une telle assemblée constitutive peut aisément s'étendre sur deux à trois jours. Il s'agit, en effet, de définir les objectifs de travail, de nommer les responsables et de mettre sur pied de façon opérationnelle les premiers sous-comités (SC, soit subcommittee) ou groupes de (WG, soit working travail group). Par la suite, un TC ne se réunit plus qu'une à deux fois par an, rarement trois fois. Le travail technique proprement dit, qui aboutira à un texte de norme, est du ressort de groupes de travail. Ces derniers se composent d'experts, de chercheurs et de représentants d'associations dans la branche concernée. La norme est ainsi élaborée pour répondre à des besoins précis, ce qui suppose le recours à des spécialistes dans divers pays souverains membres de la CEN. Bien que la préparation effective d'un texte normatif ne soit pas effectuée en séance, mais en privé, par les membres d'un groupe de travail, celui-ci ne peut toutefois faire l'économie de plusieurs réunions annuelles, qui ont pour but d'aboutir à un accord entre les pays sur des points donnés, de reconnaître de nouvelles tâches et de fixer les prochains objectifs. L'élaboration d'une norme peut ainsi être comparée à celle d'une mosaïque, dont les éléments sont successivement affinés et ajustés.

Procédures d'acceptation

Les éléments de cette mosaïque une fois assemblés, le TC se réunit pour décider si la norme provisoire (prEN) ainsi arrêtée peut être soumise à l'appréciation des pays membres. Ensuite, les commentaires écrits renvoyés par ces derniers sont remis à tous les participants concernés, pour la rédaction d'une prEN révisée.

Ce n'est qu'à ce stade qu'intervient le véritable vote sur la nouvelle norme, dont l'acceptation dépend d'une majorité pondérée selon une procédure minutieusement élaborée. Avec un poids décisionnel de 5 points sur un total de 98, il faut toutefois bien voir que l'influence de la Suisse est fort limitée à ce point des opérations. C'est la raison pour laquelle nous devons tenter de faire valoir nos objectifs bien avant la phase du vote.

Tout cela peut sembler relativement simple en théorie. Dans la réalité cependant, il s'agit de composer avec des intérêts économiques et personnels considérables. Ainsi, les fabricants de produits destinés à la construction ne demeurent pas inactifs lorsqu'il s'agit d'assurer leur part de marché dans une situation de concurrence européenne. Pour les pays moins développés sur le plan technique, la tendance est de vouloir fixer des seuils d'exigences assez bas pour favoriser leurs exportations, tandis que les pays hautement industrialisés réclament des normes plus sévères, afin d'éviter un afflux de produits bon marché.

La création d'un consensus entre humains n'est possible que par le biais de la communication, écrite ou orale. Conformément aux statuts en vigueur, les normes européennes sont rédigées dans les trois langues principales que sont le français, l'allemand et l'anglais. Lors des séances, on entend toutefois parler beaucoup d'autres langues, même s'il faut reconnaître une nette domination de l'anglais, prépondérance qui a assez vite débouché sur un «euro-an-

glais» ou «anglais CEN». En ce qui nous concerne, nos quatre langues nationales et notre attrait pour les voyages font que la plupart de nos délégués maîtrisent plus d'un idiome. Cela représente un avantage important lorsqu'il s'agit de gagner un interlocuteur. Un Français, en particulier, acceptera plus rapidement un argument, s'il est exposé dans la langue de Molière.

La contribution de la Suisse

La Suisse est-elle en mesure de participer à la normalisation européenne et d'y maintenir sa place? La réponse est clairement oui! Certes, une population de quelque 6,5 millions d'âmes ne pèse pas lourd face à 380 millions d'Européens. Mais pour ce qui est de la construction, nous n'avons pas à rougir de nos prestations: dans bien des domaines de l'art de bâtir, nos ingénieurs et architectes sont à l'origine de projets exemplaires, dont témoignent des réalisations remarquables, aussi bien chez nous qu'à l'étranger. Il est clair que nous ne pouvons pas être partout et nous voir représentés dans tous les organes de normalisation, nos ressources humaines et, surtout, financières, ne pourraient y suffire. Si l'on additionne, en effet, les heures de travail personnelles, les heures de séance, ainsi que les frais de déplacement d'un déléqué, on arrive facilement à une somme annuelle de dix à trente mille francs par collaborateur. A eux seuls, de tels montants expliquent que ce genre de tâche ne puisse plus être assumé par un membre d'un petit bureau d'étude. Par le rembour- 91 sement des frais de ses délégués, ainsi que la tenue du secrétariat du TC 250 / SC 1, la SIA a jusqu'ici fourni une contribution considérable à la normalisation européenne, ce qui, en dernière analyse, profite aussi aux pouvoirs publics notamment. Les moyens de notre société n'en demeurent pas moins très limités et nous sommes contraints de restreindre nos ambitions. Il s'agit de concentrer nos efforts dans les domaines où nos experts sont à la pointe de la technique et où les travaux de normalisation touchent à la sécurité, à l'environnement et à l'économie publique.

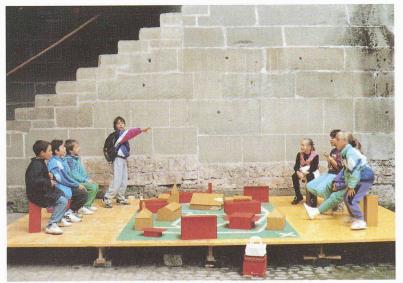
Roger Siegrist, ing. dipl. EPFL/SIA, service technique du secrétariat général SIA

Section de Fribourg

La ville en jeux

Dans le cadre des manifestations dites «grand public» que la section fribourgeoise organise une à deux fois par année, le

groupe des architectes a choisi de s'adresser aux jeunes enfants. L'un des objectifs qu'elle s'est fixé est de faire mieux connaître au grand public les intérêts et les activités spécifiques des domaines de l'ingé-



Atelier de transformation d'un site bâti Tout d'abord, les enfants forment deux équipes. La première compose un village traditionnel avec l'église, l'école, la maison communale, les fermes, etc. La deuxième équipe représente l'évolution contemporaine; elle doit disposer des éléments tels qu'une usine, un bâtiment d'habitation, un garage, etc. Le but est de sensibiliser les enfants, futurs décideurs ou entrepreneurs, aux phénomènes évolutifs d'un site et aux rapports d'espace, d'échelle de formes, de fonctions entre bâtiments.

nierie et de l'architecture. Une manifestation sur ce thème a eu lieu le 18 septembre dernier dans l'enceinte historique du Belluard, à Fribourg. Un premier podium permettait aux «d'expérimenter la enfants création d'espaces au moyen de plots de construction en plastique» dans un cube de 4,5 m de côté. Ils étaient ensuite invités à préparer leur espace sur une maquette et à vérifier la faisabilité de leur projet en grandeur nature. Une deuxième activité consistait à classer des éléments architecturaux en fonction des périodes historiques, de la géographie et de la bande dessinée. Dans le même temps, les visiteurs pouvaient admirer 1200 dessins réalisés sur le thème de la ville et de la maison dans les classes enfantines et primaires de chaque district et de la ville de Fribourg.

Atelier: Le village d'hier et d'aujourd'hui

Sur un fond neutre, traversé par une rivière, une équipe doit créer un village composé de bâtiments anciens tels que l'église, l'école, la maison de commune, le four à pain et quelques fermes. Ensuite, une deuxième équipe a pour mission d'ajouter des bâtiments contemporains tels qu'un immeuble d'habitation, un garage, une usine, etc. L'intérêt du jeu réside d'une part dans la référence aux images induites, d'autre part dans l'échange d'arguments entre les deux équipes.

Afin de répondre à la demande de l'une ou l'autre section ou collectivité publique, la section de Fribourg a décidé de produire quelques exemplaires supplémentaires de ce jeu, avec des explications détaillées et des conseils pour le meneur de jeu. Les bâtiments sont au nombre de 16 environ, à l'échelle 1:50. Les éléments sont en bois croisé et peints de deux couleurs différentes. Le prix de production du jeu, tel que décrit, est de Fr. 900.—, frais d'envoi non compris.

Tous les intéressés (écoles, communes ou sociétés privées) peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de M. Alain Robiolio, architecte SIA à Fribourg, tél. 037/03 56, fax 037/24 03 78.

Jacques Audergon, président de la section de Fribourg Raoul Andry, président du groupe des architectes

Section genevoise

Candidatures

M. Jean Regad, ingénieur civil, dipl. EPFL en 1972 (Parrains: MM. Pierre-Richard Klemm et Adalbert Fontana)

M. *Daniel Rossi*, ingénieur informaticien, diplômé EPFL en 1989 (Parrains: MM. Jürg Lindecker et Jürg P. Branschi)

M. *Eric Säuberli*, ingénieur du génie rural, diplômé EPFZ en 1986 (Parrains: MM. Christian Haller et Claude Hilfiker)

M. *Pascal Tanari*, architecte, diplômé EAUG en 1991 (Parrains: MM. Jacques Manalti et Ivan Aranicki)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 3 des statuts de la section, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée, par avis écrit au comité de la section, dans un délai de 15 jours.

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA à Zurich.

SIA vaudoise

Candidatures

M. Alexandre Antipas, architecte, diplômé EPFL en 1970 (Parrains: MM Jean-Pierre Dresco et Roland Michaud)

M. Vincent Denis, ingénieur mécanicien, diplômé EPFL en 1992 (Parrains: MM. Fred Spaeti et André Perret)

M. Christian Kunze, ingénieur électricien, diplômé EPFL en 1974 (Parrains: MM. René Oguey et Louis Maret) M^{me} Fabienne Lador, architecte, diplômée EPFL en 1989 (Parrains: MM. Denis Monnier et Dimitri Démétriadès)

M. *Maurice Patrocle*, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1960 (Parrains: MM. Georges Betschen et Pierre Genton)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 10 des statuts de la section, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée, par avis écrit au comité de la section, dans un délai de 15 jours.

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA à Zurich.

Travaux à l'étranger

Nouvelles tendances de la coopération au développement

Buffet de la Gare Berne, vendredi 18 mars, 14h30-17 h Le Groupe spécialisé pour les travaux à l'étranger (GTE) recevra à l'occasion de son assemblée générale du 18 mars 1994 M. Walter Fust, directeur de la DDA (Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire), au Département fédéral des affaires étrangères. Il présentera une conférence intitulée «Nouvelles tendances de la coopération au développement – Rôle des conseils privés», exposé qui sera suivi d'une discussion.

Renseignements et inscriptions Secrétariat général SIA, Mme R. Schlegel, case postale, 8039 Zurich, tél. 01/283 15 71

Centre communal de Cheseaux-Noréaz/VD

Récultate

Les cinq bureaux invités ont tous rendu un projet, trois d'entre eux étant primés.

Palmarès

1er prix (Fr. 10 500.-)

Bureau d'architecture Philippe Gilliéron, Cheseaux-Noréaz. Collaborateurs: Brigitte Gonin, Eric Voutaz, Sacha Jeanrenaud, Thierry Duvoisin

2^e prix (Fr. 10 000.–) 3^e prix (Fr 4500.–) Bureau d'architecture Fonso Boschetti, Lausanne. Collaborateur: Ph. Marmillod Bureau d'architecture Yves Ruchti, Yverdon-les-Bains. Collaborateurs: Frédéric

Fort, Gilles Vautheny, Jean-Claude Abriel

Achat (Fr. 2500.-)

Bureau d'architecture A. & S. Dolci, Yverdon-les-Bains